



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**LA CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE -
ENSEIGNEMENT EN LANGUE ÉTRANGÈRE DANS UNE
DISCIPLINE NON LINGUISTIQUE (DNL)
JOURNÉE DE L'INSPECTION – 16 OCTOBRE 2025**

Inspection pédagogique régionale



ACADÉMIE
DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection pédagogique régionale – Langues vivantes

Devenir enseignant CLIL/DNL

Le cours CLIL / DNL

- 1 Enseigner la langue : quels outils ?
- 2 Enseigner en langue : pourquoi, pour quoi, comment ?

La certification complémentaire

- 3 Le dossier d'inscription : comment le constituer ?
- 4 L'oral : comment s'y préparer ?





Domaines du SCCC	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
1 Les langages pour penser et communiquer	« Comprendre, s'exprimer en utilisant une étrangère ou régionale » (compétences langagières orales niveau A1)	« Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale » (les 5 ACL)	« Comprendre, s'exprimer en utilisant une étrangère ou régionale » (les 5 ACL)
2 Les méthodes et outils pour apprendre	« En Langues Vivantes étrangères et Régionales, utiliser des supports écrits ou multimédia [...] culturellement identifiables développe le goût des échanges. »	« En Langues Vivantes, le recours aux outils numériques permet d'accroître l'exposition à une LV authentique »	« Les langues peuvent contribuer [...] à des projets et des échanges [...] avec des locuteurs étrangers. »
3 La formation de la personne et du citoyen	« Les Langues Vivantes étrangères et Régionales participent à la construction de la confiance en soi [...]. Cet enseignement permet l'acceptation de l'autre et alimente l'acquisition progressive de l'autonomie. »	« par la prise de parole en LV et l'écoute des autres dans la classe, l'apprentissage des Langues Vivantes [...] renforce la confiance en soi, le respect des autres le sens de l'engagement et de l'initiative et ouvre aux cultures qui lui sont associées, ce qui permet de dépasser les stéréotypes et les clichés pour favoriser le vivre ensemble. »	« les Langues Vivantes étrangères et Régionales ouvrent au respect et au dialogue des cultures et préparent à la mobilité. »
5 Les représentations du monde et l'activité humaine	« l'enseignement des Langues Vivantes Etrangères et Régionales, dans sa dimension culturelle, contribue à faire comprendre d'autres modes de vie. »	« L'enseignement des Langues Vivantes entend intégrer les spécificités culturelles des pays concernés et construire une culture humaniste. [...] »	« Les Langues Vivantes et régionales étendent la connaissance de la diversité linguistique et culturelle et celle des enjeux liés à cette pluralité. [...] accroissent les capacités de mobilité. »



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les programmes LV



Cycle 3	A1/A1+	Cycle 4	A1+/A2
<ul style="list-style-type: none">La personne et la vie quotidienneRepères géographiques, historiques et culturelsL'imaginaire		<ul style="list-style-type: none">LangagesEcole et sociétéVoyages et migrationsRencontres avec d'autres cultures	
Seconde	A2/B1	Cycle terminal	B1/B2
<p>L'art de vivre ensemble :</p> <ul style="list-style-type: none">Vivre entre générationsLes univers professionnels, le monde du travailLe village, le quartier, la villeReprésentation de soi et rapport à autruiSports et sociétéLa création et le rapport aux artsSauver la planète, penser les futurs possiblesLe passé dans le présent		<p>Gestes fondateurs et mondes en mouvement :</p> <ul style="list-style-type: none">Identités et échangesEspace privé et espace publicArt et pouvoirCitoyenneté et mondes virtuelsFictions et réalitésInnovations scientifiques et responsabilitéDiversité et inclusionTerritoire et mémoire	



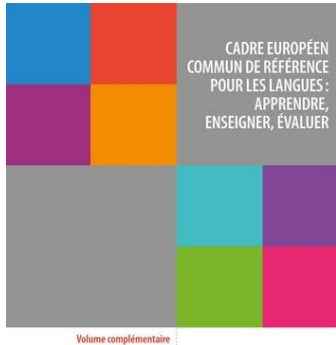
ACADÉMIE
DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

<http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference.html>

- Descripteurs de [A1 à C2](#)
- 7 activités langagières : CE / CO / EOC / EOI / EE / EEI / médiation
- Compétence communicative qui se décline en trois composantes : linguistique, sociolinguistique et pragmatique
- Approche actionnelle: place l'apprenant au cœur du processus en le rendant acteur de son apprentissage.





ACADÉMIE
DE RENNES

Liberté
Égalité
Fraternité



Enseignement de l'anglais et des langues vivantes étrangères tout au long de la scolarité obligatoire : mesures pour améliorer les apprentissages des élèves

Inspection pédagogique régionale – Langues vivantes

(BO n°47 du 15/12/2022)

« le renforcement des compétences des élèves en anglais et dans les autres langues vivantes étrangères obligatoires est une priorité pédagogique »

« pour augmenter le temps d'exposition linguistique sans alourdir l'horaire hebdomadaire des enseignements, les académies engagent une politique volontariste **pour développer l'enseignement des disciplines non linguistiques (DNL) en langue vivante dans l'ensemble des collèges**, en particulier dans le prolongement d'un parcours renforcé au premier degré. »

« **Les enseignements de DNL** peuvent être corrélés à une offre de l'option langues et cultures européennes au cycle 4. »

« pour accompagner la généralisation de **l'enseignement en langue dans les écoles et les collèges**, les EAFC veillent à intégrer une offre de formation à **l'enseignement d'une discipline en langue vivante** dans les programmes académiques de formation. »



« Dans le cadre du Conseil national de la refondation dédiée à l'éducation (CNR école), les projets identifiés pour améliorer la formation des professeurs de langue, pour **diversifier l'enseignement, pour enrichir les possibilités de mobilités, pour accentuer l'ouverture internationale** sont accompagnés et favorisés. (...) Ces projets pédagogiques pourront solliciter un financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique. »



ACADÉMIE
DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enseigner en langue étrangère : pourquoi ?

*« L'exposition la plus fréquente possible à la langue est un facteur très favorable au développement de la compétence des élèves. Ce constat est désormais largement étayé par les observations de classe et un rapport récent de l'inspection générale en a montré tout l'intérêt. **Il conduit à encourager les enseignements d'autres disciplines en langue étrangère. Les textes le permettent à hauteur de 50 % de l'horaire total de la discipline concernée. »***

Chantal MANES-BONNISSEAU et Alex TAYLOR



ACADÉMIE
DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enseigner en langue étrangère : pour quoi ?

- Vecteur de communication fonctionnel et utile
- Pratique de la langue vivante et langue pratique se confondent
- Développement accru des activités de réception et de production en LV
- Emplois en situation, approche actionnelle (pédagogie active), mise en activité des élèves
- Entraînement et désinhibition



ACADÉMIE
DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La dimension culturelle et sociale

« La discipline langue vivante a la particularité de mettre, par nature, les élèves en contact avec **l'altérité linguistique et culturelle**. Au-delà de l'objectif propre d'appropriation de connaissances et de compétences directement liées à l'aire ou aux aires culturelles de la langue cible, les pratiques pédagogiques en langue vivante ont vocation à développer chez les élèves la capacité à jouer un rôle de médiateur entre les locuteurs d'aires culturelles différentes, c'est-à-dire à **rendre compréhensible** pour une personne ou un groupe de personnes **le contenu d'un texte ou d'un message qui est le produit de pratiques culturelles et sociétales différentes.** »

Education plurilingue et interculturelle – Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums, p. 27



Enseigner en langue étrangère : comment ?

- La langue = outil au service des contenus disciplinaires, l'**objectif communicationnel** devient central et prend le pas sur la correction linguistique absolue, sans qu'il y ait pour autant une perte de la qualité de la correction de la langue.
- Contenus disciplinaires abordés différemment afin de tenir compte de la charge cognitive supplémentaire qu'implique le recours à la L2. Cela suppose d'envisager **d'autres entrées méthodologiques** en utilisant, par exemple, des documents différents de ceux qu'il choisirait lorsque le cours est dispensé en L1.
 - La mise à distance instaurée par l'utilisation de la L2 oblige à **une formulation plus simple, mais aussi plus précise** des concepts disciplinaires.
 - L'enseignant opère donc une recentration sur l'essence de ce qui doit être transmis et acquis, **ce qui le pousse inévitablement à revoir aussi sa mise en œuvre.**



ACADÉMIE
DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certification complémentaire - LV

Le calendrier

- **14 novembre 2025** : date limite pour inscription et remise du dossier écrit via Cyclades :
<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>



- **Du 2 au 13 mars 2026** : Oraux de la Certification complémentaire



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le dossier de présentation

5 pages maximum, non évalué, en langue cible

- Un CV précisant les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger ;
- La présentation d'expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de séjours professionnels à l'étranger, de sessions de formation, de projets partenariaux;
- Un développement commenté de l'expérience qui lui semble la plus significative ;
- Tout autre élément tangible susceptible d'éclairer le jury quant à son projet.



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'oral : déroulement de l'épreuve

Première partie : 10 minutes maximum

Exposé dans lequel le/la candidat/e fait état de sa formation, de son expérience, de sa motivation et de l'avancée de sa réflexion sur la spécificité de l'enseignement CLIL.

Deuxième partie : 20 minutes maximum

Entretien avec les deux membres du jury qui interrogent le/la candidat/e sur des points abordés dans son exposé ou dans son dossier, et pour lesquels ils souhaitent un développement, ou encore sur des questions en lien avec l'enseignement CLIL ou l'épreuve du baccalauréat.



L'oral : les critères d'évaluation

- Qualité de la langue parlée (fluidité et correction sur les plans morphosyntaxique, lexical, phonologique...). **Doit offrir des garanties suffisantes** pour dispenser un enseignement CLIL/DNL efficace et précis (niveau B2).
- **Réflexion personnelle, maîtrisée et articulée sur les particularités de l'enseignement CLIL/DNL** : connaissance des enjeux en général et de sa discipline en particulier (réflexion sur les parties du programme à privilégier par exemple). Projet élaboré, étayé et ayant déjà partiellement pris vie (stages, échanges professionnels ou linguistiques...).
- Réflexion sur la question du **lien à établir avec les enseignants de LVE**, le travail à mener en équipe, voire l'organisation d'un séjour de classe à l'étranger, d'un projet d'échange réel ou virtuel (via e-twinning par exemple).
- Manifestation d'une **curiosité vis-à-vis des cultures concernées par la LVE** choisie, curiosité conduisant si possible à se renseigner sur la façon dont la discipline DNL est enseignée dans les pays où cette langue est parlée.



ACADÉMIE
DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour se préparer ...



- Suivre les modules de formation proposés au PrAF ou par Formiris
- Observer des cours de langue, des cours de CLIL/DNL
- S'essayer à des activités en langue : concevoir et mettre en œuvre des activités voire des séances !
- Consulter les ressources académiques en ligne:
 - <https://www.toutatice.fr/portail/share/70vewn>
 - <https://eduscol.education.fr/681/apprendre-en-langue-vivante-selo-et-dnl-hors-selo>

